

LIGNES DIRECTRICES

Le programme Bourses commémoratives du vol 302 a été créé afin de rendre un hommage tangible et significatif aux victimes canadiennes de la tragédie du vol 302 d'Ethiopian Airlines en soutenant des personnes inscrites à un programme d'études en lien avec l'intérêt et la passion des victimes pour l'environnement et les causes humanitaires. Le programme s'adresse aux étudiantes et étudiants du Canada et de l'étranger inscrits dans un programme de premier cycle ou de cycle supérieur à un établissement d'enseignement canadien.

CONTEXTE

Le 10 mars 2019, le vol 302 d'Ethiopian Airlines (ET302) s'est écrasé près d'Addis-Abeba, en Éthiopie, entraînant la mort des 157 personnes qui se trouvaient à bord. Parmi les victimes de 35 nationalités différentes se trouvaient 18 citoyennes et citoyens canadiens, des résidentes et résidents permanents, ainsi que des personnes entretenant des liens avec le Canada. Le vol était en direction de Nairobi, où bon nombre des passagères et passagers devaient assister à la conférence des Nations Unies sur l'environnement. Le programme Bourses commémoratives du vol 302 offre un soutien aux personnes dont le domaine d'études contribue à commémorer les victimes de la tragédie du vol 302 d'Ethiopian Airlines.

Voici ce que vous devez savoir.

NOMBRE DE BOURSES D'ÉTUDES ET VALEUR/DURÉE DU FINANCEMENT

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, **quarante-deux (42) bourses d'études non renouvelables** d'une valeur de **10 000 \$ chacune** seront décernées.

Le programme s'adresse aux étudiantes et étudiants du Canada et de l'étranger inscrits dans un programme de premier cycle ou de cycle supérieur à un établissement d'enseignement canadien.

ADMISSIBILITÉ

Toute personne qui présente une demande doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Être une étudiante ou un étudiant du Canada ou de l'étranger inscrit à un établissement d'enseignement canadien;
- Être inscrite à un programme d'études à temps plein dans un domaine admissible;
- Avoir terminé au moins une année d'études dans ce domaine d'études;
- Avoir au moins une année d'études à effectuer avant la fin de son programme au moment de présenter la demande (la date prévue d'obtention du diplôme doit être au printemps 2026 ou plus tard).

ÉTABLISSEMENTS ADMISSIBLES

Les personnes qui fréquentent un établissement d'enseignement canadien ou un établissement affilié ayant le pouvoir de conférer des grades ou des diplômes (p. ex. une université, un collège ou un cégep qui décerne des diplômes techniques) sont admissibles. Les programmes préparatoires à l'université (p. ex. diplômes préuniversitaires conférés entre autres par les cégeps) ne sont pas admissibles.

DOMAINE D'ÉTUDES ET EXIGENCES RELATIVES AU PROGRAMME

Le programme Bourses commémoratives du vol 302 offre un soutien aux personnes dont le domaine d'études contribue à commémorer les victimes de la tragédie du vol 302 d'Ethiopian Airlines. Le domaine d'études doit être lié à l'un des sujets suivants:

- Études de l'environnement
- Aide humanitaire
- Éducation
- Arts et sciences humaines et sociales
- Aviation

Voici une liste non exhaustive de domaines d'études admissibles :

- Études de l'environnement : biologie marine, préservation des océans, conservation de la faune, foresterie, problèmes environnementaux d'envergure mondiale
- Aide humanitaire : développement communautaire, promotion sociale
- Éducation : Éducation spécialisée, éducation de la jeunesse, développement des habiletés fondamentales, soutien à la population étudiante
- Arts et sciences humaines et sociales : littérature ou études africaines, études ou relations autochtones, développement international, mondialisation
- Aviation : entretien d'aéronefs, contrôle de la circulation aérienne, gestion de l'aviation

CONDITIONS ET RESTRICTIONS

- Au moment de présenter la demande, il doit rester au moins une année d'études au programme (la date prévue d'obtention du diplôme doit être au printemps 2026 ou plus tard).
- Les titulaires d'une bourse doivent être inscrites et inscrits à l'établissement d'enseignement et dans le programme d'études à temps plein indiqués dans leur demande tout au long de la période de financement. Au moment de l'acceptation de la bourse, une preuve d'inscription à l'établissement d'enseignement sera requise pour que les fonds soient versés.
- Cette bourse d'études ne peut être reçue qu'une seule fois.

PROCESSUS DE DEMANDE

Les demandes doivent être soumises par l'entremise du portail en ligne au plus tard le mercredi 9 juillet 2025 à 15 h (HE) au <https://portal.scholarshippartners.ca/welcome/DuVol302/>

Des directives détaillées se trouvent sur le formulaire de demande. Seules les demandes complètes seront évaluées, et aucune demande de report de la date limite ne sera accordée.

LES DEMANDES DOIVENT COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. **Formulaire de demande** : Il est recommandé de lire attentivement les lignes directrices et les directives avant de remplir le formulaire.
2. **Énoncé personnel (écrit ou enregistré)** : L'énoncé doit préciser le lien entre le programme d'études de la candidate ou du candidat et les intérêts et passions d'une ou de plusieurs victimes, et indiquer la manière dont l'obtention d'une bourse d'études lui permettra d'appuyer des causes environnementales, humanitaires ou liées à l'aviation que les victimes avaient à cœur.
3. **Preuve d'inscription** : Une preuve d'inscription officielle de l'établissement d'enseignement indiquant qu'au moins une année du programme d'études a été terminée au moment de la présentation de la demande est requise.
4. **Formulaire d'évaluation d'une personne répondante** : Un formulaire d'évaluation d'une personne répondante qui prouve l'engagement de la candidate ou du candidat à l'égard des causes environnementales, humanitaires ou liées à l'aviation est requis.
 - a. Le formulaire peut être rempli par une personne faisant figure de mentore, de collègue ou de pair qui est à même d'évaluer l'engagement communautaire. L'évaluation doit fournir des exemples précis des contributions apportées par la candidate ou le candidat à sa collectivité, à son école ou à son milieu de travail. Elle doit être dactylographiée, comporter la signature originale ou électronique de la personne qui l'a rédigée, et soumise en format PDF.
 - b. Le formulaire d'évaluation de la personne répondante peut être téléchargé à partir du portail. La personne répondante doit remplir et soumettre le formulaire le plus tôt possible afin que la candidate ou le candidat ait suffisamment de temps pour le téléverser et le sauvegarder avec sa demande. Les candidates et candidats sont responsables d'informer leur personne répondante de la date limite et de lui donner assez de temps pour remplir le formulaire.
 - c. Seules les évaluations faites sur le formulaire disponible sur le portail et datées de moins de six mois avant la date limite de présentation des demandes seront acceptées.
5. **Besoin financier** : La candidate ou le candidat devra démontrer son besoin financier.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures seront évaluées selon l'engagement des candidates et candidats à l'égard des causes environnementales, humanitaires ou liées à l'aviation, ainsi que de leur domaine d'études, de même que la façon dont la bourse compte être utilisée pour commémorer les victimes du vol 302 d'Ethiopian Airlines.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le comité de sélection du programme Bourses commémoratives du vol 302 est composé de chefs de file communautaires, de personnes travaillant dans le secteur de l'enseignement supérieur, de cadres responsables du recrutement d'étudiantes et d'étudiants étrangers, ainsi que de membres de la famille des victimes.

Après la phase d'évaluation des demandes, les finalistes recevront une invitation à participer à une entrevue virtuelle asynchrone lors de laquelle il faudra répondre, en format vidéo chronométré, à des questions préenregistrées. Les finalistes disposeront d'un temps prédéterminé de préparation et de réponse, qui sera affiché à l'écran. L'exercice devrait prendre de 20 à 30 minutes, et peut être réalisé au moment et à l'endroit qui leur conviennent le mieux, avant la date limite. Un ordinateur portable ou de bureau muni d'une webcam, d'un microphone et d'une connexion Internet est requis.

La décision du comité de sélection concernant le choix des titulaires est finale. Les personnes ayant soumis une demande seront informées des résultats du processus de sélection par courriel.

DEMANDES RETENUES

- Les personnes dont la demande est retenue recevront une notification de l'obtention d'une bourse d'études en décembre. Elles seront tenues de compléter le processus d'acceptation de la bourse d'études en ligne et de transmettre tous les documents requis, dont la preuve d'inscription à leur établissement d'enseignement postsecondaire.
- On pourrait demander aux titulaires d'une bourse d'études de contribuer à des activités ou du contenu promotionnels comme des publications sur les médias sociaux ou de la publicité imprimée. Les personnes qui acceptent une bourse d'études conviennent que l'équipe du programme communique avec elles avant ou après l'annonce des noms des titulaires. La contribution aux activités ou au contenu promotionnels est facultative.
- Les titulaires d'une bourse doivent être inscrites et inscrits à l'établissement d'enseignement et dans le programme d'études à temps plein indiqués dans leur demande tout au long de la période de financement. Une preuve d'inscription datée du moment de l'admission à l'établissement d'enseignement est requise pour que les fonds soient versés.
- Les titulaires pourront se joindre au réseau virtuel des titulaires de bourse. Il s'agit d'une occasion d'échanger avec d'autres titulaires ainsi que de mettre en commun des activités, des publications et des nouvelles touchant leurs domaines d'études qui contribuent à commémorer les victimes du vol 302. La participation au réseau est facultative.

VERSEMENT

Le versement de la bourse d'études sera effectué à la fin du processus d'acceptation de celle-ci et après l'examen de tous les documents justificatifs. Selon la méthode de paiement utilisée, la réception du versement peut prendre de six à huit semaines.

Deux versements de part égale seront effectués, l'un allant à la ou au titulaire, et l'autre à l'établissement d'enseignement postsecondaire. Les titulaires recevront leur versement par transfert électronique de fonds (TEF). Veuillez noter que les paiements par TEF ne peuvent être effectués que sur un compte bancaire canadien ET que le compte bancaire doit être au nom de la personne à qui est offerte la bourse. L'autre partie du versement ira directement à l'établissement d'enseignement.

Il revient aux titulaires de veiller à ce que le paiement de leurs droits de scolarité soit effectué dans les délais prévus par leur établissement d'enseignement, peu importe la date de réception de la bourse d'études. Si le versement de la bourse d'études dépasse le montant des frais de scolarité, la différence sera directement versée à l'étudiante ou l'étudiant par l'établissement d'enseignement, conformément à ses pratiques habituelles.

Les communications se feront par l'entremise du portail. Les titulaires d'une bourse sont responsables d'informer Partenaires en bourses d'études Canada (PBEC) de tout changement de leurs coordonnées en tenant leurs renseignements à jour sur le portail.

L'administration du programme Bourses commémoratives du vol 302 a été confiée à Partenariats en bourses d'études Canada (PBEC), une division d'Universités Canada. Universités Canada est associée à des entreprises de premier plan de presque tous les secteurs de l'économie grâce aux services de gestion et d'administration de plus de 140 programmes de bourses d'études qu'elle offre à des entreprises, à des organismes gouvernementaux et à des fondations privées de partout en Amérique du Nord. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le www.univcan.ca.

PARTENAIRES EN BOURSES D'ÉTUDES CANADA

Réf. : Bourses commémoratives du vol 302
350, rue Albert, bureau 1610, Ottawa (Ontario) K1R 1A4

Scholarship
Partners Canada.
Partenaires en bourses
d'études Canada.

Tél. : 613 563-1236 Sans frais : 1 844 567-1237 Courriel : bourses@univcan.ca